



## CHAMPIONNAT DES U13 à 8 du DEF

### PREAMBULE :

Le District de l'Eure de Football organise le Championnat du DEF des U13. Il est régi par les règlements des compétitions du DEF.

Cette compétition U13 se dispute par équipes de 8 joueurs (et 4 remplaçants). Elle comporte 4 niveaux dénommés Départemental 1 ou D1, Départemental 2 ou D2, Départemental 3 ou D3, Départemental 4 ou D4 regroupant les équipes par groupes de 8 équipes.

Elle se déroule en trois phases distinctes.

- Une phase de brassage sur deux niveaux sans répartition, ni dénomination « Départemental »
- Une phase 2 de compétition sur 4 niveaux (avec montée en Ligue des 8 premiers de D1)
- Une phase 3 de compétition sur 4 niveaux

La phase de brassage (sur septembre et octobre) la phase 2 se déroulent d'octobre à décembre exclusivement au niveau du District suivi d'une phase 3 qui se déroulera de Février à Juin.

- A l'issue de la phase 2 de la compétition de District, les équipes classées aux 4 premières places des 2 groupes de Départemental 1 disputeront un championnat de Ligue. (R1 ou R2) A la fin de la saison et à l'issue de la 2<sup>ème</sup> phase, toutes les équipes ayant participé à cette phase de Ligue seront réintégrées dans leurs Districts respectifs pour une saison suivante se déroulant sur le même schéma tel que décrit au présent règlement.

– Les dispositions relatives au carton blanc sont applicables lors de cette compétition.

### COMMISSION DEPARTEMENTALE U13

Pour gérer cette compétition, il est institué une **Commission Départementale U13** dont les membres sont nommés par le Comité de Direction du district. Elle aura notamment en charge de constituer les groupes tant lors de la phase de brassage que pour les phases suivantes. Elle sera également chargée de déterminer les équipes qui seront admises « sur dossier » dans les groupes de la phase de brassage haut.

Le calendrier de la compétition fait également partie de ses attributions en lien avec la Commission Départementale du Calendrier.

L'homologation des rencontres sera de la compétence de la Commission Départementale de Gestion des Compétitions.

### **PARTICIPATION :**

Le championnat est ouvert aux joueurs titulaires d'une licence U13, U12, aux joueuses U14F ainsi qu'aux joueurs titulaires d'une licence U11 autorisés médicalement à participer dans la catégorie immédiatement supérieure **dans la limite de 3 joueurs U11.**

### **Conditions de participation :**

- Les équipes auront la possibilité d'aligner un maximum de 4 joueurs mutés **dont au maximum un « hors période ».**
- Pour chacune des phases, les clubs ne pourront aligner en équipe inférieure plus de 2 joueurs ayant fait plus de 2 matchs en équipe supérieure. Ceci est valable sur 1 phase, lors de la phase suivante : les compteurs repartent à zéro. Les matchs de coupe, quels qu'ils soient ne sont pas pris en compte.
- Aucun joueur ayant évolué lors du dernier match dans (ou l'une des) l'équipe supérieure ne pourra participer à la rencontre de l'équipe inférieure, si l'équipe supérieure ne joue pas le même jour ou dans les 24 heures suivantes ou précédentes.

\*\*\*\*\*

## **FORMULE DE LA COMPETITION**

### **Trois phases :**

- **Phase 1 : brassage**
  - Brassage Haut (48 équipes) > 3 journées
  - Brassage Bas (environ 70 équipes > 2 journées)
- **Phase 2 :**
  - 2 groupes de D1 à 6 équipes (12 équipes)
  - 2 groupes de D2 à 6 équipes (12 équipes)
  - 6 groupes de D3 à 6 équipes (36 équipes)
  - 10 à 12 groupes de D4 à 6 équipes (entre 50 et 60 équipes)
- **Phase 3 :**
  - 1 groupe de D1 à 8 équipes
  - 2 groupes de D2 à 8 équipes (16 équipes)
  - 4 groupes de D3 à 8 équipes (32 équipes)
  - 10 à 12 groupes de D4 de 6 à 8 équipes (environ 60 équipes)

## PHASE DE BRASSAGE

Programmée de Septembre à Octobre



Pour constituer les groupes formant le « brassage haut » en plus des équipes qualifiées d'après les résultats de la saison précédente, il convient de sélectionner « *sur dossier* » 8 équipes qui intégreront ce niveau de compétition. La **Commission Départementale U13** se chargera de cette mission en s'appuyant notamment sur les critères suivants : Nombre d'équipes du club sur la catégorie, nombre de U12, Nombre de U11, diplôme des encadrants, etc... Si besoin, en cas de nombre insuffisant de candidatures, il sera ensuite proposé de prendre les équipes les mieux classées derrière celle déjà retenue à l'issue de la saison dernière.

La phase de « brassage haut » se déroulera sur 3 journées organisées en 12 plateaux pour des matchs de 20 minutes sur 3 tours.

La phase de « brassage bas » se déroulera en 2 journées organisées en 32 plateaux répartis en secteurs géographiques de 16 équipes pour des matchs de 20 minutes sur 2 tours.

Brassage Haut :

- **48 équipes**
  - 2 équipes de R1 N-1
  - 2 équipes de R2 N-1
  - 8 équipes de D1 N-1
  - 16 équipes de D2 N-1
  - 12 équipes de D3 N-1 (classés du 1<sup>er</sup> au 3<sup>ème</sup>)
  - 8 équipes sur dossier
- 3 journées avec des groupes figés en tenant des comptes des classements N-1

#### Brassage Bas :

- Entre 60 et 70 équipes
  - 20 équipes de D3 N-1 (classés du 5<sup>ème</sup> au 8<sup>ème</sup>)
  - Environ 50 équipes de D4
  - On enlève les 8 équipes qui accèdent au Brassage Haut sur Dossier
- 2 journées
  - 4 secteurs
  - Tirage au sort

Le « brassage bas » inclura toutes les équipes inscrites qui n'ont pas été retenues sur le « brassage haut ».

## PHASE 2

### **Programmée de Octobre à Décembre**

A l'issue de la phase de brassage, les équipes seront réparties en niveaux et groupes suivant le schéma et les règles ci-dessous :

- 2 groupes de D1 à 6 équipes
- 2 groupes de D2 à 6 équipes
- 6 groupes de D3 à 6 équipes
- 12 groupes de D4 à 6 équipes (en fonction du nombre d'équipes engagées)

#### Départemental 1 :

- 2 groupes de 6 équipes :
  - **Groupe A** : Les équipes classées à la 1<sup>ère</sup>, 3<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 7<sup>ème</sup>, 9<sup>ème</sup> et 11<sup>ème</sup> place à l'issue de la phase de brassage haut
  - **Groupe B** : Les équipes classées à la 2<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup>, 10<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> place à l'issue de la phase de brassage haut

#### Pour la phase 3

- Les 1<sup>er</sup> des poule A et B accèdent au championnat R1 (2 équipes)

- Les 2<sup>ème</sup> 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> de chaque poule accèdent au championnat R2 (6 équipes)
- Les 5<sup>ème</sup> restent en D1 (2 équipes)
- Les 6<sup>ème</sup> de chaque poule descendent en D2 (2 équipes)

### **Départemental 2 :**

- 2 groupes de 6 équipes :
  - **Groupe A** : Les équipes classées à la 13<sup>ème</sup>, 15<sup>ème</sup>, 17<sup>ème</sup>, 19<sup>ème</sup>, 21<sup>ème</sup> et 23<sup>ème</sup> à l'issue de la phase de brassage haut
  - **Groupe B** : Les équipes classées à la 14<sup>ème</sup>, 16<sup>ème</sup>, 18<sup>ème</sup>, 20<sup>ème</sup>, 22<sup>ème</sup> et 24<sup>ème</sup> place à l'issue de la phase de brassage haut

### **Pour la phase 3**

- Les 3 premiers de chaque groupe accèdent au championnat de D1 (6 équipes)
- Les équipes classées aux 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> places de chaque groupe restent en D2 (4 équipes)
- Les 6<sup>ème</sup> de chaque groupe de D2 descendent en D3 (2 équipes)

### **Départemental 3 :**

- 6 groupes de 6 équipes réparties par secteur géographique
- Soit les 24 équipes restantes de la phase de brassage haut + les équipes classées aux 12 premières places de la phase de brassage bas.

### **Pour la phase 3**

- Les 1<sup>er</sup> des 6 groupes de D3 et les 4 meilleurs 3<sup>ème</sup> des 6 groupes de D3 accèdent au championnat de D2 (10 équipes)
- Les 2 moins bons 3<sup>ème</sup> ainsi que les 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> de chaque groupe restent en D3 (14 équipes)
- Les 6<sup>ème</sup> de chaque groupe de D3 descendent en D4 (6 équipes)

### **Départemental 4 :**

- 10 à 12 groupes de 6 équipes réparties par secteur géographique.
- Les équipes restantes de la phase de brassage bas plus les équipes nouvellement engagées.

### **Pour la phase 3**

- Les 1<sup>er</sup> de chaque groupe de D4 accèdent au championnat de D3 (10 à 12 équipes suivant le nombre de groupes) ainsi que les meilleurs 2<sup>ème</sup> des groupes de D4 (en fonction du nombre de groupes et des besoins pour la D3)
- Pas de descente

## **PHASE 3**

Programmée de Février à Juin

A l'issue de la phase 2, les 4 premiers des deux groupes de D1 sont promus en U13 Régional (R1 et R2). Les autres équipes sont réparties suivant le schéma ci-dessous, en fonction de leurs résultats lors de la première phase.

A l'issue de la phase de brassage, les équipes seront réparties en niveaux et groupes suivant le schéma et les règles ci-dessous :

- 1 groupe de D1 à 8 équipes
- 2 groupes de D2 à 8 équipes
- 4 groupes de D3 à 8 équipes
- 12 groupes de D4 de 6 à 8 équipes (ou plus en fonction du nombre d'équipes engagées)

#### **Départemental 1 :**

- 1 groupe de 8 équipes :
  - 5<sup>ème</sup> D1 Gr A phase 1
  - 5<sup>ème</sup> D1 Gr B phase 1
  - 1<sup>er</sup> de D2 Gr A phase 1
  - 2<sup>ème</sup> de D2 Gr A phase 1
  - 3<sup>ème</sup> de D2 Gr A Phase 1
  - 1<sup>er</sup> de D2 Gr B phase 1
  - 2<sup>ème</sup> de D2 Gr B phase 1
  - 3<sup>ème</sup> de D2 Gr B Phase 1

#### **Départemental 2 :**

- 2 groupes de 8 équipes :
  - **Groupe A** comprenant les équipes suivantes :
    - 6<sup>ème</sup> de D1 Gr A phase 1
    - 4<sup>ème</sup> de D2 Gr A phase 1
    - 5<sup>ème</sup> de D2 Gr B phase 1
    - 1<sup>er</sup> de D3 Gr A phase 1
    - 1<sup>er</sup> de D3 Gr B phase 1
    - 1<sup>er</sup> de D3 Gr C phase 1
    - 1<sup>er</sup> meilleur 2<sup>ème</sup> des groupes de D3
    - 3<sup>ème</sup> meilleur 2<sup>ème</sup> des groupes de D3
  - **Groupe B** comprenant les équipes suivantes :
    - 6<sup>ème</sup> de D1 Gr B phase 1
    - 4<sup>ème</sup> de D2 Gr B phase 1
    - 5<sup>ème</sup> de D2 Gr A phase 1
    - 1<sup>er</sup> de D3 Gr D phase 1
    - 1<sup>er</sup> de D3 Gr E phase 1
    - 1<sup>er</sup> de D3 Gr F phase 1
    - 2<sup>ème</sup> meilleur 2<sup>ème</sup> des groupes de D3
    - 4<sup>ème</sup> meilleur 2<sup>ème</sup> des groupes de D3

#### **Départemental 3 :**

- 4 groupes de 8 équipes comprenant les équipes suivantes réparties par secteur géographique :
  - Les 6<sup>ème</sup> de chaque groupe de D2 phase 1 (2 équipes)
  - Les 2 moins bons 3<sup>ème</sup> des groupes de D3 phase 1 (2 équipes)
  - Les 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> de chaque groupe de D3 phase 1(12 équipes)

- 1<sup>er</sup> de chaque groupe de D4 phase 1 (10 ou 12 équipes suivant le nombre de groupes)
- Les meilleurs 2<sup>ème</sup> des groupes de D4 (nombre d'équipes retenues conditionné au nombre de groupes)

#### **Départemental 4 :**

- 10 à 12 groupes de 6 à 8 équipes réparties par secteur géographique.
- Regroupant Les équipes classées en dernière position des groupes de D3 phase 1 (6 équipes) plus toutes les équipes restantes et les éventuelles équipes nouvellement engagées.

#### **PROMOTION ET RETROGRADATION DE LIGUE**

A l'issue de la phase 2 du DEF, et pour la 2<sup>ème</sup> phase de ligue, les 8 équipes classées aux quatre premières places des 2 groupes de D1 intégreront le championnat régional U13 de la LFN.

A l'issue de la phase 2 de Ligue, ces équipes réintégreront le championnat U13 du DEF pour un nouveau cycle de championnat.

- Dans le cas où une équipe ne s'engagerait pas ou ne pourrait accéder par suite de l'application d'une disposition réglementaire, elle serait remplacée par l'équipe ayant le meilleur classement derrière elle dans son groupe et étant éventuellement susceptible d'accéder.

#### **NOUVELLES EQUIPES**

L'inscription de nouvelles équipes sera toujours possible lors de chaque phase, elles seront alors inscrites dans le plus bas niveau de la compétition.

#### **DEROULEMENT DES MATCHS ET FEUILLES D'ARBITRAGE**

A l'exception de la phase de brassage qui sera géré avec des feuilles de matchs sous format papier, les rencontres des phases 1 et 2 seront gérées sous FMI (Feuilles de matchs informatisées) suivant les dispositions figurant au règlement des compétitions du DEF. En cas de difficulté, il sera fait recours à la feuille de match papier.

Les équipes, constituées de 8 joueurs et 4 remplaçants, observent le règlement des compétitions à 8.

A l'exception des plateaux de la phase de brassage, les matchs auront des phases 1 et 2 se dérouleront sur 60 minutes réparties en 2 mi-temps de 30 minutes.

Il sera fait utilisation d'un ballon N°4

Les rencontres se déroulent sur des demi-terrains à 11.

Comme pour toutes les compétitions du district, le protocole d'accueil, la règle des 10 mètres et les temps morts sont applicables.

### **DECOMPTE DES POINTS**

Lors de la **phase de brassage**, et compte tenu du format et de la constitution de groupes à « géométrie variable », le classement sera fait au prorata des matchs joués (Notion de quotient). En conséquence, même si les plateaux sont généralement constitués de 4 équipes, en cas de forfait ou de plateaux à 3, voire 2 équipes, le classement sera établi seulement entre les équipes présentes et seuls les résultats de ces équipes lors du plateau seront retenus.

Pour les **phases suivantes** 1 et 2, les points attribués à chaque rencontre seront décomptés de la façon suivante :

– Match gagné	:	<b>3 points</b>
– Match nul	:	<b>1 points</b>
– Match perdu	:	<b>0 point (- 1 point de pénalité)</b>
– Match gagné par pénalité ou par forfait	:	<b>3 points sur le score de 3 à 0</b>
– Match perdu par pénalité point de pénalité)	:	<b>0 point sur le score de 0 à 3 (- 1 point de pénalité)</b>
– Match perdu par forfait point de pénalité)	:	<b>0 point sur le score de 0 à 3 (- 1 point de pénalité)</b>

### **PROMOTION DE L'ARBITRAGE**

Dans le but de promouvoir l'arbitrage par les jeunes, les rencontres du championnat U13 seront arbitrées à la touche par les joueurs remplaçants des deux équipes en présence et sous la responsabilité de l'éducateur ou d'un dirigeant. (A tour de rôle)

### **DISPOSITIONS PARTICULIERES :**

- Dans le cas où une ou plusieurs équipes ne s'engagerait pas pour disputer une des phases suivantes de la compétition, elle(s) serait remplacée (seraient remplacées) par le meilleur relégué, étant précisé qu'en tout état de cause, l'équipe classée à la dernière place de chacun des groupes devra évoluer en division inférieure.

**- Règles de détermination du classement des équipes occupant la même place dans leurs championnats et (ou) groupes respectifs.**

Il convient de se référer aux règles définies aux « règlements des compétitions du District » (*Article 6 : Dispositions applicables pour le classement et le départage des équipes*).

\*\*\*\*\*

### **CAS DES CLUBS PRESENTANT PLUSIEURS EQUIPES U13**



Lors de la phase de brassage, il pourra y avoir plusieurs équipes d'un même club dans le niveau « **Brassage haut** ». Toutefois ces équipes ne pourront figurer dans un même groupe de ce niveau.

Pour les phases 1 et 2 suivantes :

**En Départemental 1**, un club ne pourra y faire évoluer qu'une seule équipe.

**En Départemental 2**, un club pourra faire évoluer 1 équipe dans chaque groupe différent.

**En Départemental 3 et Départemental 4**, un club pourra faire évoluer une ou plusieurs équipes mais dans des groupes différents.

En conséquence de ce qui précède, il ne pourra y avoir deux équipes d'un même club dans un même groupe.

\*\*\*\*\*

S'agissant d'un championnat disputé par match aller-simple, en cas d'arrêt municipal, les rencontres seront inversées dans la mesure où le terrain du club adverse sera libre.

En cas de circonstance exceptionnelle, et seulement sur décision du Comité de Direction, le nombre des équipes de chacun des groupes pourra être modifié et adapté pour répondre aux besoins de la compétition.

– Le recours au temps mort est applicable lors de ce critérium suivant les dispositions précisées dans le règlement des compétitions du DEF. (Article 18)

– Les dispositions relatives au carton blanc sont également appliquées lors du Championnat U13.

– Le Protocole d'accueil est appliqué dans ce championnat

### **CAS NON PREVUS**

La Commission en charge de la compétition pourra effectuer tous les arbitrages utiles pour permettre que la compétition se déroule dans les conditions décrites ci-jointes.

Tous les cas non prévus seront tranchés par la Commission en charge de la compétition et si nécessaire par le Comité de Direction du District.

\*\*\*\*\*